

Communiqué de presse

## **TERREUR ET REPRESSION ANTISYNDICALE DU DG DE L'OPH D'AUBERVILLIERS**

Depuis l'arrivée du nouveau Directeur Général en juin dernier à la Direction de l'OPH et dès les premiers jours le ton était annoncé : froideur, condescendance et mépris. Puis il est passé rapidement à la vitesse supérieure avec **insultes, humiliations, violences psychiques, traitements de faveur, division des troupes le tout complètement décomplexé et assumé.** Aujourd'hui plus de 6 mois après son arrivée, une ambiance délétère hante les couloirs de l'OPH. Plus personne n'ose exprimer ses idées, on ne compte plus le nombre **d'arrêts de travail** qui amoindrissent évidemment le service public rendu à la population : **licenciements violents et contestés en justice**, départs de collègues sans raison ni annonce : un vrai climat de terreur.

L'inspection du travail a été alertée à plusieurs reprises, ainsi que la médecine du travail et le psychologue du travail. Nous rappelons que selon le Code du Travail: « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. » La direction de l'OPH n'assure pas cette protection, bien au contraire.

C'est cette situation anxiogène qui a poussé SUD à créer une section au sein de l'OPH en novembre dernier et dès lors notre Responsable de Section Syndicale a été intimidé, diffamé et mis à pied, alors qu'il est un travailleur protégé par son mandat. L'OPH n'a toujours pas accordé les droits syndicaux que la loi lui impose.

**Pire, le 15 décembre dernier, notre responsable syndical a reçu un courrier pour un entretien préalable à sanction, alors que celui-ci est irréprochable dans ses actes et dans ses dires, que ce soit au travail ou dans son activité syndicale (toutes ses évaluations sont irréprochables).**

Nous l'affirmons clairement « L'OPH d'Aubervilliers n'est pas une zone de non-droit, l'employeur doit protéger ses agent.es et respecter les droits syndicaux ». C'est pourquoi nous appelons à un rassemblement de soutien pour dénoncer ces pratiques qui détruisent des vies. Personne ne doit pleurer à cause du travail.

## **2 RASSEMBLEMENTS DE SOUTIEN**

**LUNDI 3 JANVIER 2022**

**A 15H30 DEVANT L'OPH D'AUBERVILLIERS**

(au 122, rue André Karman métro 4 chemin puis 8 min à pieds)

**PUIS A 17H30 DEVANT LA MAIRIE D'AUBERVILLIERS**

(2, rue de la Commune de Paris)

**CONTRE LA VIOLENCE MANAGERIALE**

**RESISTONS ENSEMBLE !**